

Le nouveau plan de numérotation

L'ART, sous la tutelle du Ministre en charge des Postes et Télécommunications, en concertation avec tous les acteurs du secteur des télécommunications, a décidé de faire passer le plan national de numérotation de 6 à 8 chiffres pour permettre, dans les 25 ans à venir, l'accompagnement de la croissance du nombre d'abonnés et le développement des services de télécommunications.

La nouvelle structure de numérotation a été définie dans le but de garantir aux usagers une meilleure identification des opérateurs et des services de télécommunication ainsi qu'une bonne lisibilité tarifaire.

Cette évolution, conforme aux standards internationaux, a été menée en évitant les opérations de dénumérotation pour les usagers. Les nouveaux numéros étant obtenus simplement par ajout de 2 chiffres devant les anciens.

Recommandations aux usagers

A partir du 1^{er} Novembre 2007 à 06h00, la nouvelle numérotation à 8 chiffres remplace l'ancienne à 6 chiffres. Par conséquent, dès le 31 Octobre, il vous est demandé de :

- Modifier dans votre répertoire téléphonique les numéros de vos correspondants en ajoutant 2 chiffres (suivant l'opérateur) devant les anciens numéros, pour obtenir les nouveaux numéros à 8 chiffres ;
- En cas d'utilisation de la numérotation à 6 chiffres, une annonce vocale vous indiquera la nouvelle numérotation à 8 chiffres à effectuer. Raccrochez et composez la nouvelle numérotation ;
- Suivre les recommandations spécifiques transmises par vos opérateurs (numéro de centre SMS, numéros courts,...)



Numéros mobiles

Pour appeler un abonné mobile, il faut ajouter 2 chiffres devant l'ancien numéro. Ces 2 chiffres sont, suivant l'opérateur : 70, 72*, 75 ou 77.

Anciens Numéros	Nouveaux numéros	Exemples
01 xx xx	70 01 xx xx	01 00 00 devient 70 01 00 00
02 xx xx	70 02 xx xx	02 00 00 devient 70 02 00 00
40 xx xx	70 40 xx xx	40 00 00 devient 70 40 00 00
45 xx xx	70 45 xx xx	45 00 00 devient 70 45 00 00
46 xx xx	70 46 xx xx	46 00 00 devient 70 46 00 00
80 xx xx	70 80 xx xx	80 00 00 devient 70 80 00 00
85 xx xx	70 85 xx xx	85 00 00 devient 70 85 00 00
90 xx xx	70 90 xx xx	90 00 00 devient 70 90 00 00
95 xx xx	70 95 xx xx	95 00 00 devient 70 95 00 00
96 xx xx	70 96 xx xx	96 00 00 devient 70 96 00 00
97 xx xx	70 97 xx xx	97 00 00 devient 70 97 00 00
98 xx xx	70 98 xx xx	98 00 00 devient 70 98 00 00
99 xx xx	70 99 xx xx	99 00 00 devient 70 99 00 00
03 xx xx	75 03 xx xx	03 00 00 devient 75 03 00 00
04 xx xx	75 04 xx xx	04 00 00 devient 75 04 00 00
05 xx xx	75 05 xx xx	05 00 00 devient 75 05 00 00
20 xx xx	75 20 xx xx	20 00 00 devient 75 20 00 00
50 xx xx	75 50 xx xx	50 00 00 devient 75 50 00 00
54 xx xx	75 54 xx xx	54 00 00 devient 75 54 00 00
55 xx xx	75 55 xx xx	55 00 00 devient 75 55 00 00
56 xx xx	75 56 xx xx	56 00 00 devient 75 56 00 00
57 xx xx	75 57 xx xx	57 00 00 devient 75 57 00 00
58 xx xx	75 58 xx xx	58 00 00 devient 75 58 00 00
06 xx xx	77 06 xx xx	06 00 00 devient 77 06 00 00
08 xx xx	77 08 xx xx	08 00 00 devient 77 08 00 00
09 xx xx	77 09 xx xx	09 00 00 devient 77 09 00 00
44 xx xx	77 44 xx xx	44 00 00 devient 77 44 00 00
48 xx xx	77 48 xx xx	48 00 00 devient 77 48 00 00
49 xx xx	77 49 xx xx	49 00 00 devient 77 49 00 00
59 xx xx	77 59 xx xx	59 00 00 devient 77 59 00 00
88 xx xx	77 88 xx xx	88 00 00 devient 77 88 00 00
89 xx xx	77 89 xx xx	89 00 00 devient 77 89 00 00

* 72, réservé à Orange Centrafrique ;

Numéros fixes

Pour appeler un abonné fixe, il faut ajouter 2 chiffres devant l'ancien numéro. Ces 2 chiffres sont, 21 pour Bangui et 22 pour les régions

Bangui

Anciens Numéros	Nouveaux numéros	Exemples
61 xx xx	21 61 xx xx	61 00 00 devient 21 61 00 00
62 xx xx	21 62 xx xx	62 00 00 devient 21 62 00 00
65 xx xx	21 65 xx xx	65 00 00 devient 21 65 00 00

Régions

Anciens Numéros	Nouveaux numéros	Exemples
21 xx xx	22 21 xx xx	21 00 00 devient 22 21 00 00
31 xx xx	22 31 xx xx	31 00 00 devient 22 31 00 00
41 xx xx	22 41 xx xx	41 00 00 devient 22 41 00 00
51 xx xx	22 51 xx xx	51 00 00 devient 22 51 00 00

Services à valeur ajoutée

Anciens Numéros	Nouveaux numéros	Exemples
76 xx xx	85 22 xx xx	76 12 12 devient 85 22 12 12

Plateforme prépayée

Le 4001 remplace le 1515

Le 4002 remplace le 1717

Le 4003 remplace le 1414

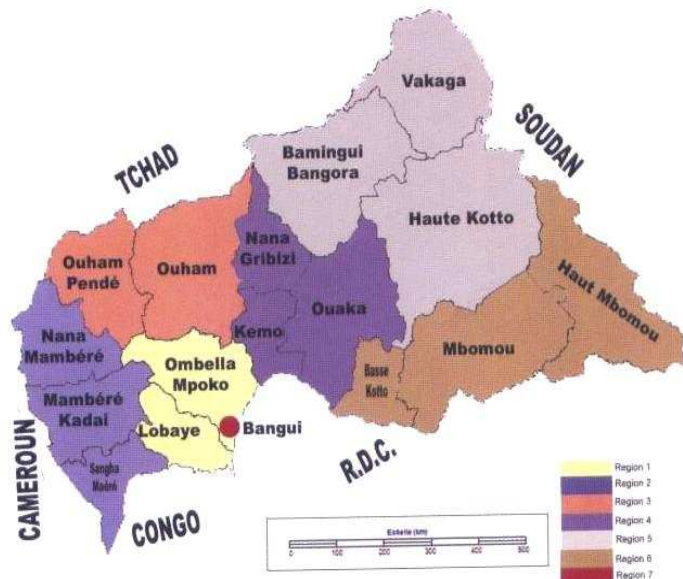
Pour appeler la RCA depuis l'étranger, composez le préfixe international suivi du 236 et du numéro à 8 chiffres de votre correspondant en Centrafrique.

Pour appeler à l'étranger depuis la RCA, la numérotation reste inchangée, composez le 00 suivi du code pays, puis du numéro de votre correspondant.

A R T

**Siège social, immeuble de la poste au centre ville
B.P. :1046 Bangui - RCA
Tél : (236) 21 61 56 51
Fax : (236) 21 61 05 82
E-mail : art-rca@art-rca.org
URL : www.art-rca.org**

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Découpage régional et préfectoral



Les numéros de téléphone fixes et mobiles passent de 6 à 8 chiffres en ajoutant 2 chiffres devant les anciens numéros.

**Pour tous renseignements:
rapprochez-vous de vos opérateurs
ou appelez gratuitement le 1313
(Centre de renseignements)
ou encore consultez le site Internet de l'ART
www.art-rca.org**

A R T

**Siège social, immeuble de la poste au centre ville
B.P. :1046 Bangui - RCA
Tél : (236) 21 61 56 51
Fax : (236) 21 61 05 82
e-mail : art-rca@art-rca.org
URL : www.art-rca.org**

**AGENCE CHARGÉE DE LA RÉGULATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**



A.R.T

**A partir du
1^{er} Novembre 2007
à 06h00,**

**Le plan de numérotation
téléphonique de la
R.C.A passe de
6 à 8 chiffres**

ART, une vision pour le futur